

KelBillet met en relation des voyageurs pour la revente de billets de train. Comme indiqué sur le site, **KelBillet n'est pas intermédiaire** : l'acheteur et le vendeur sont libres de mener la transaction comme ils le décident entre eux. Nous avons construit ce document pour aider les membres KelBillet à mener correctement la transaction et en tentant d'éviter les mauvaises surprises.



A imprimer pour utilisation pendant la transaction.

La transaction

Où réaliser la transaction ?

Il est conseillé de réaliser la transaction de **la main à la main dans une gare**, afin de **valider l'usage du billet auprès d'un agent SNCF**. Si vous ne pouvez pas rencontrer votre contact en direct, vous pouvez réaliser la transaction par courrier en lettre suivie ou lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, il est courant que le vendeur envoie d'abord son billet.

Soyez vigilant lorsque vous rencontrez les situations suivantes :

- Le vendeur a de nombreux billets en vente ou vend des billets pour des destinations différentes
- Le vendeur vous propose un billet différent de celui correspondant à l'annonce déposée
- Le vendeur dispose de plusieurs billets pour un même trajet
- Le vendeur est inscrit depuis très peu de temps
- Le vendeur n'est pas clair dans ses propos au moment du contact
- Le vendeur souhaite vous rencontrer pour imprimer le billet dans un cybercafé ou un taxiphone
- Le billet est toujours en vente malgré de nombreuses prises de contact
- L'identité sur le billet est différente de celle du vendeur sur sa carte d'identité
- Vous constatez une grande différence entre le prix d'achat et le prix de revente
- La personne qui vient au rendez-vous n'est pas celle qui a mis le billet en vente
- Le vendeur refuse de vous communiquer son identité

Quel moyen de paiement ?

- Choisissez de préférence un mode de paiement **en espèces**
- Méfiez-vous des virements bancaires ou des chèques
- **Refusez systématiquement les paiements par paypal, mandats cash, Western Union, Ukash ou coupon PCS.**

Précautions à prendre

Soyez prudent pendant la transaction. Des milliers de transactions ont lieu chaque mois avec succès sur KelBillet. Cependant, quelques voyageurs nous ont rapporté que des transactions ne se sont pas passées aussi bien que prévu. Nous vous conseillons de rester prudent et de valider la CheckList suivante afin de limiter les risques de

mauvaises surprises ! Nous vous conseillons de faire notamment attention sur les trajets très demandés comme par exemple Paris-Marseille, Paris-Londres...

Si vous avez le moindre doute, faites valider l'échange auprès d'un agent SNCF ou d'un guichet SNCF.

La check-list de KelBillet

Étape 1 : Le billet est-il conforme à l'annonce ?

Vérifiez que les informations suivantes correspondent à l'annonce du billet sur KelBillet

- Le tarif : Prem's, Loisir, No-Flex, Standard, Non Flex, OUIGO, ...
- Le format : billet classique cartonné (20*8 cm), billet imprimé© (A4 21*29.7cm), billet Eurostar, billet OUIGO, billet Thello
- Le prix, **le prix auquel vous achetez le billet ne doit pas être supérieur au prix indiqué sur le billet**
- La date et l'heure
- La classe : 1^{ère} ou 2^{nde}

Si vous avez coché les 5 cases, passez à l'étape 2. **Si non**, faites valider l'échange et l'usage du billet à un guichet SNCF, puis passez à la troisième étape

Étape 2 : Pouvez-vous utiliser ce billet ?

- Pour les billets de train, consultez les points 1 à 1.9
- Pour les billets de bus, consultez le point 2
- Pour les billets d'avion, consultez le point 3

Train

1. Quel est le format du billet ?

- Format Classique cartonné, allez en 1.1
- Format E-Billet, allez en 1.2
- Format Billet Imprimé® SNCF, allez en 1.3
- Format Billet Imprimé® Eurostar, allez en 1.4
- Format Billet Imprimé OUIGO, allez en 1.5
- Format Billet Imprimé Thello, allez en 1.6
- Format Ticketless ou billet iZY, allez en 1.7
- Autre, allez en 1.8

1.1. Le billet est de format classique cartonné (20cm x 8cm)

- Billet au tarif prem's / No-Flex : même si un autre nom que le vôtre est indiqué sur le billet, vous pouvez voyager avec ce billet. Le nom indiqué sur le billet ne fait référence qu'au dossier.
- Billet Prem's « Pack Tribu », « Mini groupe Prem's » : vous pouvez utiliser ce billet mais vous devez être en mesure de présenter l'ensemble des billets du « Pack Tribu » ou de l'offre « Mini groupe Prem's » si le contrôleur le demande. Assurez-vous que le vendeur a cédé l'ensemble des billets et dans le cas contraire, demandez à celui-ci de vous transmettre les billets qui n'ont pas été vendus afin de ne pas être en infraction.

- ❑ Billets Prems associé à une carte Jeune, Senior +, Enfant +, week-end : vous pouvez utiliser ce billet **si vous disposez d'une carte commerciale, valide et à votre nom, qui correspond au tarif**. Elle sera à présenter lors du contrôle dans le train. Vérifiez aussi que le billet n'est pas soumis à d'autres conditions particulières (ex : aller/retour obligatoire,...)
- ❑ Billet au tarif carte Jeune, Senior +, Enfant +, week-end : vous pouvez utiliser ce billet **si vous disposez d'une carte commerciale, valide et à votre nom, qui correspond au tarif**. Elle sera à présenter lors du contrôle dans le train. Vérifiez aussi que le billet n'est pas soumis à d'autres conditions particulières (ex : aller/retour obligatoire,...)
- ❑ Billet au tarif Loisir Réduit / Semi-Flex : les billets au tarif Loisir réduit ou Semi-Flex sont échangeables et remboursables sous conditions.
- ❑ Billet au tarif Plein Tarif Loisir / Flex : **Les billets au tarif Plein tarif Loisir ou Flex sont échangeables et remboursables. Vous pouvez accepter le billet si le prix de vente n'est pas trop éloigné du prix d'achat indiqué.**
- ❑ Billet au tarif Pro : ces billets sont **remboursables intégralement et échangeables**. Ils **ne doivent pas être achetés, le vendeur peut se faire rembourser le billet même après le départ du train. Les billets Pro ne sont pas acceptés sur KelBillet.**
- ❑ Billet Eurostar : **Ces billets sont nominatifs, des contrôles sont parfois effectués mais il semble y avoir une tolérance**. Si le nom sur le billet ne correspond pas à celui qui figure sur la pièce d'identité du voyageur, il peut se voir refuser l'accès au train et devra acheter un nouveau billet. Il est conseillé de faire également attention aux conditions particulières du billet, par exemple les billets – de 26 ans.

A noter : l'ensemble des billets Standard Eurostar sont échangeables sous conditions. Les billets Business Premier sont entièrement remboursables et échangeables sans frais, ils sont à refuser.

Pour tous les billets cartonnés : pensez à vérifier la date de réservation du billet qui est généralement indiquée en bas du billet sous le format JJMMAA Ex : 08042015 17h10. Vous vous assurez que la personne vous cède bien un billet acheté récemment et non un billet obsolète.

1.2. Le billet est un billet Prem's au format E-billet

➔ **Le e-billet n'est pas cessible et le changement de nom est actuellement impossible. L'utilisation de billets par un tiers se fait donc à ses risques, car les e-billets sont nominatifs. Des contrôles sont parfois effectués, et si le nom indiqué sur le billet ne correspond pas à celui qui figure sur la pièce d'identité, vous vous verrez dans l'obligation de payer une amende et devrez acheter un billet à bord à prix coûtant.**

Si vous décidez malgré tout de procéder à l'achat de ce type de billet, assurez-vous au moins de son authenticité en demandant le numéro de dossier et le nom complet du titulaire du billet afin de pouvoir le vérifier sur le site oui.sncf.

1.3. Le billet est un billet imprimé© SNCF (format A4 : 21 * 29.7 cm)

- ❑ **Créez et imprimez vous-même** le billet en demandant au vendeur les informations nécessaires (Numéro de dossier + Nom)
- ❑ **Votre nom et votre date de naissance** sont inscrits en haut à gauche du billet : vous pouvez voyager avec ce billet, une pièce d'identité sera demandée lors du contrôle du billet.

L'utilisation des billets imprimés par un tiers se fait à ses risques, car ils sont nominatifs. Des contrôles sont parfois effectués et si le nom indiqué sur le billet ne correspond pas à celui qui figure sur la pièce d'identité, vous vous verrez dans l'obligation de payer une amende et devrez acheter un billet à bord, à prix coûtant.

- ❑ Vérifiez le tarif du billet proposé. Si ce billet est au tarif Loisir (réduit ou Plein tarif), il est échangeable sous conditions. Si le billet est au tarif Pro, il est remboursable et/ou échangeable intégralement et **ne doit pas être acheté**.

1.4. Le billet est un billet imprimé® Eurostar (format A4 : 21 * 29.7 cm)

- ➔ Les billets Eurostar à imprimer chez soi sont à éviter, ils sont facilement falsifiables et imprimables à plusieurs reprises. Des billets cartonnés peuvent être obtenus par le vendeur à la borne. Demandez au vendeur de vous fournir la version cartonnée du billet. Soyez prudent si le nom apposé sur le billet est différent de celui présent sur la carte d'identité du vendeur.

A noter : l'ensemble des billets Standard Eurostar sont échangeables sous conditions. Les billets Business Premier sont entièrement remboursables et échangeables sans frais, ils sont à refuser.

1.5. Le billet est un e-billet OUIGO (format A4 : 21 * 29.7 cm)

- ❑ **Créez et imprimez vous-même** le billet en demandant au vendeur les informations nécessaires (Numéro de dossier + adresse mail renseignée lors de la réservation)
- ❑ **Demandez à un agent SNCF ou auprès de OUIGO si votre nom est bien inscrit dans la base voyageur**, si c'est le cas, vous avez bien un billet OUIGO valide.

Un billet OUIGO est valable seulement pour le train, la date, l'heure, la classe, le parcours et le voyageur désignés sur celui-ci. **Si l'aller-retour est présent sur un seul dossier, vous devez disposer des 2 billets à votre nom sinon vous serez en infraction. Si le trajet aller a déjà été effectué, il n'est plus possible de modifier le nom de passager et donc d'obtenir un billet à votre nom.**

Soyez prudent car même si le vendeur vous donne les informations nécessaires pour créer vous-même le billet, il peut toujours avoir accès au dossier pour l'échanger et/ou le modifier. A noter : le billet OUIGO n'est disponible à l'impression que 4 jours avant la date de départ.

1.6. Le billet est un billet à imprimer Thello (Thello)

- ➔ Les billets Thello sont nominatifs et des contrôles d'identité peuvent être effectués à l'embarquement et à bord. L'identité du ou des voyageurs indiquée sur un titre de transport nominatif peut être modifiée sans frais additionnels, jusque 20 minutes avant le départ du train. **Le changement de nom est donc fortement conseillé avant l'achat d'un billet à imprimer Thello.**

1.7. Le billet est un billet Ticketless (Thalys) ou un billet iZY

- ➔ **N'achetez pas ce billet, il ne peut pas être cédé. Il est nominatif et non cessible. Il peut faire l'objet de contrôle et il est également échangeable et remboursable selon le tarif. Si vous décidez malgré tout de procéder à l'achat de ce type de billet, faites contrôler et valider votre billet auprès d'un agent en guichet.**

1.8. Êtes-vous sûr que c'est bien un billet de train ?

- ➔ **Faites valider l'échange et l'usage du billet à un guichet SNCF si vous avez le moindre doute.**

2. Bus

- ❑ **Billet FlixBus :** Les billets FlixBus sont nominatifs. Pour être en règle, le billet doit être à votre nom. **Créez et imprimez vous-même directement depuis le site FlixBus.**
- ❑ **Billet OUIBUS :** **N'achetez pas ce billet. Le dossier doit être annulé avant de pouvoir faire modifier le nom du titulaire. Si vous décidez malgré tout de procéder à l'achat de ce billet, assurez-vous de pouvoir faire modifier le nom du titulaire.**

- ❑ **Billet isilines / Eurolines** : les billets isilines / Eurolines sont incessibles. Ils sont nominatifs et une carte d'identité est demandée lors du contrôle. Les billets isilines / Eurolines ne sont pas acceptés sur le site. Si l'on vous propose ce type de billet **refusez la transaction**.

3. Avion

Demandez au vendeur le nom de la compagnie qui effectue le vol afin de vous assurer que le nom du passager peut-être modifié. Pensez également à demander au vendeur si le prix de vente prend en compte les frais de changement de nom. De préférence, demandez au vendeur les informations d'accès au dossier pour procéder vous-même à l'impression.

Étape 3 : Cordonnées du vendeur

Afin d'éviter les plaisantins, **assurez-vous de l'identité du vendeur**, en demandant une photocopie de la carte d'identité de votre contact et/ou en remplissant ce tableau :

Identifiant sur KelBillet	
Nom, Prénom	
Adresse complète	
Email	
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	